
Vaccin contre le méningocoque B (Bexsero^{MD}) : Renseignements pour les personnes présentant un risque élevé et les personnes soignantes

Cette feuille de renseignements contient des renseignements de base destinés au public. Elle ne doit en aucun cas remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Il convient de toujours consulter un(e) professionnel(le) de la santé lorsqu'on a des inquiétudes au sujet de son état de santé ou avant de modifier son alimentation, son mode de vie ou un traitement.

En décembre 2014, l'Ontario a inclus le vaccin à constituants multiples contre le méningocoque B (4CMenB ou Bexsero^{MD}) dans le cadre du programme de vaccination contre le méningocoque financé par le secteur public pour les personnes âgées de 2 mois à 17 ans souffrant d'affections particulières présentant un risque élevé.

Qu'est-ce que la méningococcie invasive (MI)?

La MI est causée par la bactérie connue sous le nom de *Neisseria meningitidis*. Parmi les différentes souches de bactéries méningococciques, cinq (A, B, C, Y et W-135) causent la majorité des cas de méningococcie. La bactérie est présente chez un bon nombre de personnes (10 % de la population) au fond de leur gorge ou dans leur nez, sans qu'elle provoque de maladie. Dans de rares cas, la bactérie passe outre les défenses naturelles du corps et cause des maladies graves, notamment la méningite (infection de la membrane qui entoure le cerveau et la moelle épinière) et la septicémie (infection généralisée du sang et de plusieurs organes). La méningococcie est fatale dans 8 à 15 % des cas et 11 à 19 % des survivants souffriront d'une déficience permanente comme la perte de l'ouïe, des dommages au cerveau (neurologiques) ou la perte d'un membre.

Au Canada, l'incidence de la maladie varie en fonction de l'âge; toutefois, les nourrissons de moins de un an présentent le risque le plus élevé d'être atteints de la MI causée par le sérotype B.

Les symptômes de la méningococcie peuvent être très variés, mais ils peuvent comprendre une forte fièvre soudaine, des maux de tête graves, des vomissements, une raideur dans la nuque et une éruption cutanée. L'hypersensibilité à la lumière, la somnolence, la confusion et, dans les cas graves, le coma peuvent également survenir. Comme susmentionné, les conséquences de la méningococcie peuvent être graves.

Comment attrape-t-on la MI?

Le méningocoque se transmet par contact direct avec des sécrétions respiratoires et orales (salive et [ou] mucus nasal) d'une personne infectée ou, en d'autres mots, un contact avec la salive d'une personne infectée. Pour prévenir la transmission de la méningococcie, il ne faut pas s'échanger des objets qui ont été en contact avec la bouche d'une autre personne. De plus, il est important de se laver les mains régulièrement et de se protéger la bouche avec la manche de son vêtement, l'épaule ou un mouchoir lorsque l'on tousse ou que l'on éternue.

Qui est admissible à recevoir le vaccin financé par le secteur public?

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère) lance un nouveau programme de vaccination contre le méningocoque B financé par le secteur public pour les personnes souffrant de troubles médicaux qui présentent un risque élevé en Ontario. Depuis décembre 2014, le ministère offre le vaccin à composants multiples contre le méningocoque B (4CMenB ou Bexsero^{MD}) aux personnes présentant un risque élevé qui sont âgées de 2 mois à 17 ans, notamment les personnes ci-dessous.

- a. Personnes présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle.
- b. Personnes présentant un déficit en complément, notamment en properdine ou en facteur D, ou en anticorps fondamentaux.
- c. Personnes ayant des implants cochléaires (avant et après la pose).
- d. Personnes présentant un déficit en complément acquis (p. ex., qui reçoivent de l'éculizumab).
- e. Personnes infectées au VIH.

Le vaccin est également offert gratuitement aux personnes qui sont en contact étroit avec des personnes atteintes d'une MI causée par le sérotype B et qui répondent aux critères de santé publique pour la chimioprophylaxie, ainsi que les personnes qui sont à risque pendant une éclosion de MI causée par la bactérie *N. meningitis* du sérotype B.

Deux à quatre doses sont nécessaires pour les personnes présentant un risque élevé, selon l'âge à la première dose. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de vaccination avec le 4CMenB, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

Dans quelles circonstances le vaccin ne devrait-il pas être administré?

Les personnes qui ont des antécédents d'anaphylaxie après une dose antérieure du vaccin 4CMenB et les personnes qui ont une hypersensibilité immédiate ou anaphylactique connue à un constituant du vaccin ou de son contenant ne devraient pas recevoir le vaccin.

Quelles personnes devraient consulter leur fournisseur de soins de santé lorsqu'elles envisagent de recevoir le vaccin?

Les personnes :

- qui ont des questions sur le vaccin;
- qui sont allergiques au latex;
- dont le système immunitaire est affaibli;

- qui sont atteintes d'un problème de coagulation (l'hémophilie ou une autre affection qui peut ralentir la coagulation du sang) ou qui prennent des médicaments qui éclaircissent le sang;
- qui ont une infection grave avec une température élevée;
- qui sont allergiques à tout constituant du vaccin, notamment une allergie à la kanamycine;
- qui sont enceintes, pensent l'être ou prévoient le devenir, ou les femmes qui allaitent.

Le vaccin 4CMenB est-il sûr et efficace?

Oui. Le vaccin 4CMenB est très sûr et efficace. L'innocuité des vaccins est l'une des priorités du ministère. Tous les vaccins financés par le secteur public doivent être mis à l'essai en vue de s'assurer qu'ils sont sûrs et efficaces. L'innocuité des vaccins est continuellement surveillée par la santé publique.

Chez les nourrissons et les enfants (jusqu'à l'âge de 10 ans), les effets secondaires courants du vaccin sont souvent très bénins et peuvent inclure de la fièvre, une perte d'appétit, de la douleur ou de l'inconfort au point d'injection, une éruption cutanée, de la somnolence, de l'irritabilité, des pleurs inhabituels, des vomissements et de la diarrhée. D'autres effets secondaires chez les personnes de 11 ans et plus peuvent inclure de la douleur au point d'injection, des douleurs musculaires et articulaires, des nausées, un malaise général et des maux de tête. Les réactions graves sont rares.

Puisque la fièvre est un effet secondaire courant de ce vaccin chez les jeunes enfants, parlez avec votre fournisseur de soins de santé à propos de donner de l'acétaminophène au moment de la vaccination et (ou) d'administrer le vaccin 4CMenB séparément des autres vaccins systématiques pour prévenir la fièvre chez les nourrissons et les enfants d'au plus trois ans.

Veillez signaler les effets secondaires ou les réactions graves à un vaccin à votre fournisseur de soins de santé ou au bureau de santé publique de votre région. Il est conseillé de toujours discuter avec son fournisseur de soins de santé des bienfaits et des risques associés à tout vaccin.

Dans quelles circonstances devrais-je communiquer avec mon fournisseur de soins de santé?

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au service des urgences le plus proche si l'une ou l'autre des réactions suivantes se présentent dans les trois jours suivant la vaccination :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficulté à respirer;
- teint très pâle et forte somnolence;
- forte fièvre (plus de 40 °C);
- convulsions ou crises d'épilepsie;
- autres symptômes graves (p. ex., paresthésie).

Avec qui devrais-je communiquer si j'ai d'autres questions concernant le vaccin 4CMenB?

Consultez votre fournisseur de soins de santé ou communiquez avec le bureau de santé publique de votre région pour obtenir plus de renseignements.

Votre fiche d'immunisation

Après avoir reçu un vaccin, veillez à ce que votre fiche d'immunisation personnelle (c.-à-d. la « fiche jaune ») soit mise à jour. Conservez-la en lieu sûr!

Pour plus de renseignements

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante :

- Bureau de santé publique de votre région : <http://www.health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx>.
- Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'immunisation à l'adresse suivante : <http://www.ontario.ca/vaccins>.